



**A.N.T.A.B**

Association Nationale des Techniciens en Analyses Biomédicales

**PROCES VERBAL  
DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2005  
(25 FEVRIER 2006).**

**Ordre du jour :**

- Rapport de la Présidente.
- Rapport du Secrétaire.
- Rapport du Trésorier.
- Projets 2006.
- Prix de l'adhésion 2007 à l'ANTAB
- Renouvellement et élection des membres du Conseil d'Administration.

---

La séance est ouverte à 10h30 dans la salle de réunion du service de Microbiologie du Groupe Hospitalier Necker – Enfants Malades.

L'assemblée est composée de 13 membres actifs à jour de leur cotisation et de 20 membres représentés. L'ANTAB compte 104 adhérents. Le quorum est atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

Michèle MAILLY accepte d'être la présidente de séance, Agnès PRADEL est la secrétaire de séance. L'assemblée adopte ce bureau.

**1. Rapport de la Présidente Nationale, E. Psaltopoulos.**

Le Conseil d'administration a été très impliqué dans l'organisation de la journée professionnelle du mois d'Octobre, pour laquelle il y a eu de très bons retours des participants, et dans les JIB (Journées Internationales de Biologie en novembre 2005). Au cours de cette dernière manifestation, de nombreux échanges ont eu lieu avec d'autres associations professionnelles.

L'ANTAB fait partie de l'EPBS (European association for Professions in Biomedical Science) et doit y prendre la place qui lui revient. De nombreux contacts ont également été établis avec d'autres pays francophones comme le Canada, et des pays d'Afrique.

L'ANTAB est présente dans les instances ministérielles pour représenter la profession: le LMD (Licence-Master-Doctorat) et la refonte du BTS. Il faudra mettre ces actions en valeur et communiquer sur ces points.



# A.N.T.A.B

Association Nationale des Techniciens en Analyses Biomédicales

L'ANTAB a amélioré sa communication par de nouvelles plaquettes qu'il faudra diffuser largement et par une mise à jour du site **www.antab.com** grâce à Pierre Ducellier et Mickaël Mary.

Le Conseil d'administration est à l'écoute des idées d'amélioration et souhaite intégrer dans ses adhérents les techniciens du privé pour être encore plus représentatif de la profession.

L'UNATEB ayant cessé son activité en 2002, il y a un siège vacant au CSPPM (Conseil Supérieur des Professions Paramédicales). L'ANTAB, en tant qu'association nationale représentative des Techniciens de Laboratoire doit faire en sorte d'obtenir ce siège.

En matière de communication, un article sur les techniciens est prévu, il devrait paraître dans la revue *Formation Santé Social* (journal de l'OPCA : Organisme Paritaire Collecteur Agréé édité par l'UNIFAF : Fonds d'Assurance Formation de la branche sanitaire, sociale et médico-sociale à but non lucratif). Un espace est également réservé dans la revue *Soins Cadres*, pour les associations membres de l'UIPARM (Union Interprofessionnelle des Associations de Rééducateurs et Médicotechniques).

## **2. Rapport de la Secrétaire Générale, M.Pérennec**

Au cours de l'année 2005, nous avons eu :

- Une Assemblée Générale le 22/01/2005
- 1 Conseil d'Administration
- 10 réunions du Bureau Exécutif National
- 4 séminaires de travail, essentiellement pour la mise en place de la journée professionnelle mais aussi pour travailler sur le référentiel activités/compétences.

2005, c'est aussi la participation de Pierre Ducellier à la journée du Club Français des Techniciens en Hémostase à Nancy (Mai 2004-Paris) et la tenue d'un stand aux Journées Internationales de Biologie du 3 au 5 novembre 2005 dans l'espace réservé aux Associations Européennes.

Notre implication dans l'UIPARM :

- 11 Conseils d'Administration
- Notre participation à la Journée Nationale d'Etude et de Réflexion le 28 janvier 2005. Cette année par l'intermédiaire de Sylvie VAN DEN BERGHE, l'ANTAB a la présidence de l'UIPARM pour 3 ans. Les membres du bureau sont donc très sollicités (préparation de la JNER 2006).
- 3 séminaires ont été organisés afin de construire un *Référentiel métier et compétences* avec des universitaires psycho-sociologues. Le but était de décrypter l'activité professionnelle afin de dégager un tronc commun de compétences communes pour les professions paramédicales. Ceci permettrait de favoriser les passerelles entre ces professions au cours d'une carrière. Ce socle commun serait ensuite complété par des enseignements complémentaires propre au cœur de métier envisagé. Michèle MAILLY (Directrice IFTAB) fait part de l'expérience de VAE pour les Préparateurs en Pharmacie où sur 8 UC (Unités

Siège social : Groupe hospitalier Pitié-Salpêtrière 47-83, boulevard de l'Hôpital 75651 PARIS CEDEX 13 Tel : 01 44 49 49 35

N° d'ordre : 02/1620 - JO du 18 mai 2002

Site Internet : <http://www.antab.com>

Membre adhérent de l' Union Interprofessionnelle des Associations de Rééducateurs et Médicotechniques (UIPARM)

Membre adhérent de l'European Association for Professions in Biomedical Sciences (EPBS)



## A.N.T.A.B

Association Nationale des Techniciens en Analyses Biomédicales

de Compétences), aucune UC n'est commune à d'autres professions (sauf l'unité 8 travailler en équipe), mais seules certaines unités d'enseignement théorique au sein de ces UC le sont. Cela reviendrait à s'acheminer vers des ECTS (European Credit Transfer System), méthode qui permet d'attribuer des crédits aux composantes d'un programme d'études. L'accumulation de ces crédits aboutit à un diplôme, le but de ce système étant une « euro-compatibilité des diplômes », dont certains sont acquis mais devront être complétés par d'autres pour exercer une autre profession. Ce système permettrait une évolution de carrière type LMD.

2005 a été aussi l'organisation de la 2<sup>ème</sup> Journée Professionnelle de l'ANTAB, avec la participation du CERTLAP le 7 octobre à la faculté de médecine du groupe hospitalier Bichat - Claude Bernard. Nous remercions les sociétés pour leur aide matérielle et financière. L'organisation d'un buffet a permis de nombreux échanges entre les participants.

### 3. Rapport de la Trésorière Générale, C. Ferlet.

Les comptes ont été vérifiés par Françoise Laval, commissaire aux comptes.

C. Ferlet nous présente 2 tableaux, le rapport annuel et un rapport spécifique pour la journée professionnelle.

<b>ANTAB 2ème JOURNEE PROFESSIONNELLE 07/10/ 2005</b>			
<b>CREDIT</b>		<b>DEBIT</b>	
Inscriptions payées	7 080,00	Frais PTT	1 816,17
Sponsors	2 105,25	Location amphi	559,99
		Fournitures Journée Prof. (Etiquettes+Badges)	38,92
		Abstracts	1 091,70
		Frais restauration J. P.	2 547,00
		Frais café + percolateurs	227,96
		Frais intervenants	367,4
		Achat Tshirts	150,5
		<b>Total frais ANTAB</b>	<b>6 799,64</b>
		<b>Plaquettes J.P. Total frais CERTLAP</b>	<b>1219,92</b>
<b>TOTAL CREDIT</b>	<b>9185,25</b>	<b>TOTAL DEBIT</b>	<b>8019,56</b>
<b>Bénéfices</b>	<b>1 165,69</b>		
Sponsor STAGO impayé	800		
Inscriptions impayées	500		
<b>Bénéfices</b>	<b>2465,69</b>		

Le budget pour les abstracts pourrait être pris en charge par un sponsor si les intervenants s'astreignent à envoyer leur document à temps.



<b>ANTAB RAPPORT BUDGETAIRE 2005</b>			
<b>CREDIT 2005</b>		<b>DEBIT 2005</b>	
PROVISIONS 2004	9 877,34	GMF ASSURANCES	86,14
ADHESIONS	3 230,00	FRAIS DE GESTION BNP 2005+dernier 2004	194,96
INSCRIPTIONS JOURNEE P. 2004	2130	FRAIS DE FONCTION.(papeterie timbres)	477,35
SPONSOR JOURNEE P. 2004	500	COTISATION UIPARM	350
INSCRIPTIONS JOURNEE P. 2005	7 080,00	COTISATION EPBS	409,5
SPONSORS JOURNEE P. 2005	2105,25	ABONNEMENT WEB	72,96
		FRAIS CONGRES ( Nancy)	101,2
		PLAQUETTES ANTAB	920,92
		FRAIS JOURNEE P. 2005	6799,64
<b>TOTAL CREDIT</b>	<b>24 922,59</b>	<b>TOTAL DEBIT 2005</b>	<b>9412,67</b>
		SOIT PROVISIONS 2005 POUR 2006	15509,92
<b>BALANCE TOTAL Euros</b>	<b>24 922,59</b>	<b>TOTAL Euros</b>	<b>24 922,59</b>

Le rapport de la Trésorière Générale est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

#### **4. Les projets 2006**

Les dossiers commencés en 2005 seront poursuivis en 2006: référentiel métier, refonte du BTS, journée professionnelle, positionnement dans les associations partenaires, présentation de l'ANTAB en formation initiale, ...

Le congrès de l'AFH (Association Française d'Histotechnologie) aura lieu les 18 et 19 mai 2006 à La Rochelle, l'ANTAB communiquera par affichage et plaquette à cette occasion.

Le site Web de l'ANTAB doit être un outil de communication adapté, il sera mis à jour régulièrement, pour cela il faut collecter des données : informations légales, offres d'emploi, salons, congrès, ... et les mettre à jour régulièrement. Une amélioration du site est à envisager ainsi que son coût.

Les 51<sup>ème</sup> JIB auront lieu du 8 au 10 novembre 2006 au CNIT La Défense. L'ANTAB sera présente. Le sujet est *la qualité en Europe*.

La 3<sup>ème</sup> Journée Professionnelle aura lieu le 20 octobre 2006, à la fac de médecine du GH Bichat – Cl. Bernard, Paris.

#### **5. Prix de l'adhésion à l'ANTAB**

Le prix de la cotisation 2006 ayant été voté en 2005, c'est le prix pour 2007 qui est débattu. Le but étant d'accroître la représentativité de l'ANTAB par son nombre d'adhérents, le prix voté à la majorité est de 20 € pour les techniciens et 15 € pour les étudiants. Un membre bienfaiteur peut cotiser plus.



**A.N.T.A.B**

Association Nationale des Techniciens en Analyses Biomédicales

## **6. Renouvellement et élection des membres du Conseil d'Administration**

Les membres sortants, cette année, sont, Myriam LOISEL, Sylvie VAN den BERGHE, Monique PERENNEC et Pierre DUCCELLIER. Ils se représentent.

Ils sont réélus à l'unanimité des membres présents et représentés.

F. Laval se représente comme commissaire aux comptes de l'Association pour l'année 2006.

Elle est réélue à l'unanimité des membres présents et représentés.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h40.

**La présidente de séance,**  
Michèle MAILLY

**La secrétaire de séance,**  
Agnès PRADEL